

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

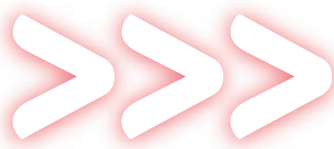
N° 73
4^{ème} trimestre 2019



Bonne Année
2020

Le tri des déchets

dossier



édito



sommaire

DOSSIER :	
Le tri des déchets	>>> p. 3
HISTOIRE LOCALE :	
Les Coccinelles	>>> p. 4
ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES	>>> p. 5 à 9
VIE SCOLAIRE	>>> p. 10
ASSOS INFOS	>>> p. 11 à 13
DÉLIBÉRATIONS	>>> p. 14 & 15
ETAT CIVIL	>>> p. 16
ANIMATIONS	>>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Chers concitoyens,

Ce bulletin sera le dernier de l'année 2019, il sonnera aussi la fin du mandat puisque dans quelques semaines ce dernier arrive à son échéance.

Un mandat qui a été tristement modifié. Notre commune a été durement touchée lors du décès de son Maire. Vous avez fait confiance à l'équipe en place. Ainsi, le programme prévu initialement a pu être réalisé.

Malgré une année 2017 difficile, les travaux d'investissement ont été concrétisés en totalité et même au-delà.

La plus belle réalisation sera la maison de santé pluridisciplinaire "José Lorenzo". Cet équipement inauguré en décembre 2018 a ouvert ses portes début 2019. L'importance de sa fréquentation ne laisse aucun doute quant à la pertinence de sa création.

Le maintien et le développement des services à la population dans tous les domaines sont pour nous une des principales préoccupations.

Le maire est sans aucun doute l'élu le plus proche de la population, c'est celle ou celui qui en connaît le mieux les besoins et les difficultés qu'elle rencontre.

Pourtant beaucoup de maires annoncent qu'ils ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Certes, la fonction est difficile et exigeante, mais il est cependant agréable de s'engager auprès des administrés en essayant de leur apporter ainsi qu'à la collectivité le plaisir de vivre dans nos villages.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Patricia TESTA

LE TRI DES DÉCHETS

RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE

Afin de préserver notre environnement, il est nécessaire de développer et d'améliorer "le geste de tri".

Cette façon de procéder tend à réduire les déchets, entraînant ainsi une diminution du coût de traitement de nos rebuts.

Par convention passée avec le Syndicat Mixte d'Exploitation et de Traitement des ordures Ménagères (SMECTOM) basé à Varilhès, la commune a confié à cette structure la collecte des ordures ménagères. A cet effet, une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est prélevée à chaque propriétaire de bien immobilier bâti. Elle figure sur l'avis de la taxe foncière.

Des containers destinés à recevoir les déchets ménagers, sont installés sur la commune.

Les déchets verts et encombrants sont récupérés par le personnel municipal. Ce service est gratuit.

Plusieurs espaces "propretés" munis de containers "recup'verre" et "recup'papier" ont été créés.

Chacun d'entre nous a la possibilité d'aller déposer à la déchetterie située à Arignac lieu-dit "la Bernière", déchets verts, matériaux, meubles, gravats, électroménager, piles, ampoules,...

RAPPEL

Par mesure d'hygiène et de respect envers les riverains, les sacs jaunes, déchets verts, encombrants et ferrailles doivent être sortis uniquement la veille de la collecte. Les espaces "propreté" ne sont pas des dépotoirs !!!



N'oubliez pas !

Le container situé place Jean Moulin à Mercus accueille les vêtements, linge de maison et chaussures. Attention !! Il faut impérativement les mettre dans des sacs fermés.

Si vous remplacez un appareil électroménager, le vendeur a obligation de reprendre l'ancien.

Les piles et accumulateurs ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères. Ils se déposent dans les bacs prévus à cet effet dans les supermarchés, les fournisseurs ou en déchetterie. Il en est de même pour les cartouches d'encre.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

du lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h et 13 h30 à 17 h.

Calendrier de ramassage

- Ordures ménagères : le vendredi sur l'ensemble de la commune. A Croquié en période hivernale (du 01/11 au 31/03), tous les 15 jours.
- Déchets Verts et encombrants : les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois.
- Sacs jaunes : le mardi sur l'ensemble de la commune. A Croquié tous les 15 jours l'hiver.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site smectom.fr



“Les Coccinelles”

Une structure multi accueil petite enfance

SON HISTOIRE

Dès 2001, l'équipe municipale, sur une idée de Roseline RIU et Éliane GRAVES, adjointes au Maire de l'époque, a commencé à réfléchir sur la nécessité de se doter d'une structure multi accueil petite enfance, plus communément appelée crèche.

L'étude de faisabilité réalisée en 2004, révèle que cette création semble indispensable. La croissance de la population impulsée par l'ouverture de la route 2 x 2 voies a amené sur la commune une population de jeunes parents. De plus le manque de structures de ce type sur l'ensemble du territoire se faisait ressentir.

Convaincu par ces arguments, le Maire José LORENZO a compris les enjeux d'une telle réalisation et, en accord avec son conseil municipal, il en a lancé le processus.

Suite à l'appel d'offres de juin 2007, le projet présenté par le cabinet d'architecture GOUBERT et LANDES de Tarascon/Ariège, a été approuvé par délibération du 27 juillet 2007.

L'implantation de la crèche se fera sur le site de “La Vigne Grande” (près du stade). Cet emplacement présente l'avantage de regrouper sur un même lieu l'accueil des enfants. En effet l'espace CLAE/CLSH et la cantine scolaire qui assurera le service restauration de la crèche, sont déjà installés sur ce site. De plus, une aire de stationnement aménagée permettra aux parents de stationner leur véhicule tout près du bâtiment.

Les tout petits pourront profiter d'un cadre de vie serein et agréable, bénéficiant d'un ensoleillement maximum, d'espaces de verdure et de plantations.

La crèche ouvre ses portes le 1^{er} septembre 2008.

SON FONCTIONNEMENT

Initialement, la crèche accueillait 15 enfants en simultané.

Au vu des demandes sans cesse croissantes, ce chiffre a été porté à 20. Le nombre de professionnelles au service des enfants est passé de 5 à 6.

Cette équipe est composée d'agents titulaires du CAP Petite Enfance, d'auxiliaires de puériculture et d'éducatrices spécialisées dans la petite enfance.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires et jours d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7 h30 à 18 h 30
Téléphone : 05 61 03 82 56
Contact : Mme Morgane MARION
Directrice



L'inauguration



Les dix ans

Madame le Maire s'adresse à vous

*Au seuil de la nouvelle année,
le conseil municipal
et moi même vous présentons
nos meilleurs vœux.*

*Que 2020 soit pour vous
et vos proches, source de
bonne santé, joie, bonheur
et réussite.*

Patricia TESTA

FRANCE ALZHEIMER

Pour la deuxième année consécutive, les personnes souffrant de maladies neurodégénératives, leurs accompagnants professionnels et les familles se sont retrouvés salle de la mairie au cours d'un concert organisé par l'association France Alzheimer Ariège. Un moment d'émotion et de plaisir partagé.



INFO ECONOMIQUE

Mr DA SILVA
Jean-Claude

06-07-87-73-85

flam
ariège

VENTE, POSE ET ENTRETIEN
POËLE GRANULÉ ET BOIS

RGE
Qualité EnR
Crédit d'impôt

FLEURISSEMENT

Les jardinières et jardiniers de la commune ont fait preuve d'ingéniosité en matière de fleurissement. La place qu'ils occupent dans le classement du concours "des maisons fleuries", lancé par la communauté des communes du pays de Tarascon, en est la preuve.

Pour la 2^{ème} année consécutive, Amandine BARRIÈRE, aidée de Nicole sa maman, a porté haut les couleurs de Mercus... Le salon "Amandine esthétique" est monté sur la plus haute marche du podium pour les commerces.

Dans la catégorie "Tourisme" la créativité des plantations réalisées par Angèle DELHAY a permis au "Camping du Lac" d'accéder à la 4^{ème} place.

Roger AMIEL a obtenu pour la décoration florale de son habitation à Jarnat la 6^{ème} place dans la catégorie "Maison avec jardin". En ce qui concerne les balcons ou terrasses, Claude LAURENT domicilié à Amplaing et Andrée MATÉO résidant à Mercus ont été classés 3^{ème} ex aequo.

Nos agents techniques municipaux ne sont pas en restes... nos villages et plus particulièrement le parvis de la Mairie, ont été fleuris avec raffinement. Ce qui a valu une honorable 3^{ème} place à la commune.

Félicitations aux lauréats et Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre environnement.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre célèbre à la fois la fin des combats, la victoire et surtout la paix. Deux cérémonies du souvenir se sont déroulées sur notre commune. Moments d'émotion intense et recueillement à l'issue desquels un vin d'honneur a été servi salle de la Mairie.



FÊTONS NOËL

AVEC NOS AÎNÉS

Le 7 décembre dernier, Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du CCAS ont fêté Noël avec les séniors de la commune. Un moment convivial et chaleureux fort apprécié de nos aînés.



AVEC LES ENFANTS

Jeudi 19 décembre, dans la salle polyvalente, tout avait été mis en œuvre pour accueillir les enfants des écoles. Après le spectacle fort apprécié de tous, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux. Un petit goûter a clôturé cette après-midi récréative.

Le lendemain, au restaurant scolaire, sous la surveillance de l'équipe ALAE et des ATSEM ils ont partagé le succulent repas de Noël préparé, par Carole et Aurélien.



HALLOWEEN

Halloween, fête d'origine Celte est apparue en France à la fin des années 1990.

La tradition veut que le 31 octobre, à la nuit tombée, les enfants courent de maison en maison pour amasser des friandises.

Les petits de notre commune n'ont pas été en reste. Des créatures toutes plus effrayantes les unes que les autres ont parcouru les rues des villages. Sous l'emprise de la peur, les habitants ont fait preuve de générosité.

Le 4 Novembre dans le restaurant scolaire où se côtoyaient squelettes, chauve souris, citrouilles et autres oiseaux de mauvaise augure....., les enfants ont pu se régaler autour d'un repas spécial Halloween.

Au menu : Œufs d'araignées, cheveux de sorcière, doigt moelleux au four, verres de terre...

Une bien agréable façon de terminer la première période de l'année scolaire 2019/2020

Bravo aux acteurs et organisateurs de ces moments récréatifs. Ils contribuent ainsi au maintien des traditions.



ÇA Y EST, C'EST FAIT !

La passerelle qui enjambe le ruisseau Serbel, conduisant à la cité dite "Péchiney" vient d'être remise en service. Ces travaux de réfection ont été financés entièrement par le site EDF de notre territoire, partenaire économique de la commune de Mercus-Garrabet. Merci pour cette heureuse contribution.

Les promeneurs et autres marcheurs peuvent à nouveau emprunter cet ouvrage au cours de leurs sorties pédestres.
Bonne balade à tous.



INFOS PRATIQUES

TÉLÉ ALERTE : RAPPEL - Mis en place en 2018, ce nouveau système "la télé alerte municipale" vous permet de recevoir les informations concernant la vie communale : travaux, manifestations officielles. Il peut être utilisé, le cas échéant, pour alerter la population en cas de danger imminent : tempête, inondation, pollution,...

Toutefois pour bénéficier de ce moyen de communication, il vous était demandé de retourner après l'avoir complétée "une fiche de données volontaire".

Si vous n'avez pas accédé à notre demande, vous pouvez encore transmettre ce document à la Mairie.

Merci pour votre participation.

SCRUTIN ÉLECTORAL - Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Pour Mercus-Garrabet (commune de + de 1000 habitants), la loi du 17 mai 2013 impose le scrutin proportionnel de liste à 2 tours. Ainsi, les bulletins modifiés (panachage et /ou nom de candidat rayé) entrent dans la liste des bulletins nuls et ne sont pas pris en compte dans le résultat du dépouillement.

N'oubliez pas ! Depuis le décret n°2013-935 du 18 octobre 2013, dans toutes les communes, l'électeur doit présenter obligatoirement un titre d'identité.

en vue

UN MERCUSIEN HONORÉ

Clément CASSE, figure emblématique de notre commune a été honoré pour les services rendus à la Nation.

Ancien combattant, membre de la FNACA il vient de recevoir des mains de Madame la Préfète les insignes de la Légion d'Honneur. Madame le Maire assistait à la cérémonie qui se déroulait en Préfecture...

D'origine ariégeoise, Clément CASSÉ a quitté sa terre natale pour le Tarn Garonne où il a exercé le métier d'ouvrier agricole. C'est dans cette région qu'il rejoint en 1944 un groupe de maquisards. Quelques semaines plus tard, ce dernier se rend à Toulouse où sera formé le 2^{ème} régiment d'infanterie du Lot, devenu au printemps 1945 le 8^{ème} régiment d'infanterie. Lors de violents combats à Soulac (Pointe de Graves), Clément CASSÉ a fait preuve de courage et de bravoure. Son comportement exemplaire lui a valu l'attribution d'une citation à l'ordre de la Brigade.

Après la capitulation allemande, il est affecté à Sarreguemines puis à Strasbourg avant de revenir "au pays". Il a pris en 1986 une retraite bien méritée à Mercus où il partage son temps entre son jardin et la lecture.

Nous lui adressons nos sincères félicitations



travaux

La place Jean-Marie Saurat d'Amplaing fait peau neuve

L'aménagement de la place à Amplaing est quasiment terminé. Le vieux platane, symbole du village trône fièrement en son centre. Voie de circulation sécurisée, parking, espaces verts, piste de danse, espace propreté... Rien n'a été oublié. Le bâtiment qui abritait le lavoir autour duquel, été comme hiver, se retrouvaient autrefois les

lavandières, a été repensé. Paré de bancs il est destiné à accueillir et abriter des intempéries les rencontres entre jeunes ou moins jeunes. Il permettra également aux enfants de l'école d'attendre l'arrivée du bus en toute sécurité.

Un espace environnemental public, somme toute réussi, sachons le préserver !



LE FINANCEMENT

Montant total des travaux et des études : 200 021,44 € HT

Les aides financières : Etat (DETR) : 90 689,72 €

Reste à la charge de la commune : 109 331,72 €

Les travaux concernant les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été entièrement financés par le SMDEA.

Leur coût (5 600 €) n'est pas inclus dans les chiffres énoncés ci-dessus.





La Vie Scolaire

UNE RENTRÉE EN DOUCEUR

Le lundi 2 septembre, comme cela avait été imaginé avec les parents délégués en juin dernier, la rentrée des enfants de petite section a été aménagée.

Grâce à l'aide de la présidente de l'APEEMGA, la directrice de Mercus a accueilli enfants et parents qui le souhaitaient. De ce fait, les entrées en classe ont pu être étalées jusqu'à 9 H 30. Ces petits écoliers de 3 ans, ont ainsi pu profiter des nouvelles installations de la cour et prendre le temps de se familiariser avec l'école ; Cette façon de procéder leur a permis de franchir la porte de la classe, sans bousculade.

Ce fut aussi pour la directrice, l'occasion de répondre aux questions posées par les parents qui confiaient un enfant à l'école de Mercus pour la première fois.

Cet essai s'est avéré concluant. L'équipe enseignante espère pouvoir renouveler cette opération en septembre 2020.

COMIQUE INTEMPOREL

Dans le cadre d'Ecole et Cinéma, les élèves du CP au CE2 ont eu la chance de voir le dernier film entièrement réalisé, produit et dirigé par et avec Buster Keaton. Ce chef d'œuvre du burlesque, non loin d'être centenaire, a conquis son jeune public sans difficulté : preuve que les films muets n'ont pas dit leur dernier mot !



SOIRÉE LECTURE

Les élèves de l'école d'Amplaing ont accueilli leurs parents dans leur classe pour une soirée lecture.

Chacun a préparé consciencieusement son texte pour présenter une histoire en groupe. C'est ainsi que les parents ont pu entendre **Eh bien mon cochon**, **Oscar et le cirque du lion d'argent** et **Brocéliande et la porte du temps**.

Tout le monde a ensuite été convié au pot de l'amitié offert par l'APEEMGA.

Cette soirée culturelle a permis à certains enfants de vaincre leur peur, de prendre confiance en eux pour lire à haute voix devant un public très attentif. Parents et enfants ont été ravis de ce moment de partage et de convivialité



LES MYRTILLES DE L'AYNAT ONT FÊTÉ NOËL

Le dimanche 1^{er} décembre il régnait comme un air de fête au restaurant les "3 buffets". Les aînés des "Myrtilles de l'Aynat" s'y étaient donné rendez-vous pour partager, avec un peu d'avance le repas de Noël.

Ce repas, présenté sous forme de "buffet" a régalé tous les convives Eric et Lili ont assuré, avec talent, la partie animation. Délicate attention... Le Père Noël avait déposé dans chaque assiette un petit présent.



"NOTES EN BULLES"

Samedi 21 décembre, l'ensemble vocal "Notes en bulles", parmi lesquels, le mercusien Yves TESTA, s'est produit à l'église de Mercus. Avant d'interpréter avec brio des chants traditionnels de Noël, les choristes, sous la direction du chef de chœur Floria, ont présenté au public leur répertoire.

Une soirée empreinte de convivialité qui a plongé le public dans la magie de Noël.



LES AMIS DU SERBEL

Après avoir sillonné la France et visité l'Aragon, "Les Amis du Serbel" sont partis à la découverte de l'Afrique du Sud et du Maroc. En cette fin d'année, ils se sont rendus dans la capitale allemande, où ils ont sillonné de superbes marchés de Noël berlinois. Quant aux adhérents qui ne voyagent pas, ils peuvent participer tout au long de l'année, dans une ambiance conviviale, à diverses activités : spectacles, théâtre et autres animations sportives ou de loisirs.



LA PÉTANQUE

Une nouvelle saison riche en événements vient de se terminer pour la pétanque mercusienne.

Tout d'abord, à l'initiative de Ghislaine CONTE, notre club a instauré une initiation à la pétanque pour les jeunes du canton intéressés. C'est ainsi qu'une dizaine d'enfants se retrouvent tous les mercredis après-midi sur le boulodrome de Mercus ou de Tarascon pour des entraînements ludiques encadrés par Gis, Jean-Marc, Angel et Claude. Déjà les progrès se font sentir. Aussi, l'an prochain, une participation aux championnats départementaux sera envisagée. Tous les enfants attirés par ce sport-détente sont les bienvenus.

Notre club s'est brillamment illustré au championnat des clubs de deuxième division départementale. Il a remporté toutes ses rencontres en phase de poule, face à Daumazan (à Mercus) puis Arignac, Le Fossat 2, Montaut 2 et la boule verte de la Barguillère battue 20/16 au terme d'une triplette épique.

Classés premiers de tous les groupes, nous retrouvons Montaut en quart de finale pour une victoire acquise sur le score de 20 à 16.

Cette dernière nous ouvre les portes de l'accession en première division. Cependant, nous nous inclinons sans démeriter, devant les voisins tarasconnais en demi-finale (12-24).

Les équipes sont composées de 6 joueurs. Au total, 13 joueurs et joueuses ont participé aux différentes rencontres.

Enfin, lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu suite au retrait du président sortant. Brice MORA, après 5 années de bons et loyaux services a souhaité mettre un terme à sa fonction. Toujours discret mais très investi il garde l'affection de tous les licenciés.

C'est Ghislaine Conte qui prend la succession pour une nouvelle aventure. La pétanque mercusienne sera toujours présente sur les terrains d'Ariège et pourra briller longtemps encore.



LE FOOTBALL

En Juillet, une nouvelle saison spéciale a débuté pour le club du E.F.SPAM avec l'arrivée de nombreux joueurs adultes. Ils forment une nouvelle équipe Séniors avec un encadrement volontaire sous la houlette de Boris CARRIÈRE, vice-président du Club.

Carole CAZENAVE, Responsable de l'Ecole de football d'animation, a vu à la rentrée de septembre, déferler une vague de nouveaux "pitchouns" :

- Les moins de 7 ans : effectif de 25 enfants pour 4 équipes (20 nouveaux) et 4 nouveaux dirigeants Willy, Sylvain, Olivier et David venus rejoindre Frédéric.
- Les moins de 9 ans : effectif de 12 enfants pour 2 équipes (7 nouveaux) et 3 nouveaux dirigeants Fernando, Stéphane et Nathalie, venus rejoindre Luc.
- Les moins de 11 ans, l'effectif reste conséquent avec 35 enfants et 3 équipes et de nombreux dirigeants et éducateurs : Patrice, Edouard, Jean-Bernard, Sébastien, Laetitia, Yannick et Carole.

Le président Pascal Marcaillou assure le lien entre le SPAM et le PAF pour les autres catégories (- de 13 ans, 15 et 17 ans, et féminines). Il agit en tant que vice-président et éducateur U15 avec l'aide de Avéline et David, licenciés également au SPAM.

Séniors, dirigeants et enfants sont heureux de se retrouver pour fêter le Noël du club et cette nouvelle année civile 2020, nous souhaitons que la convivialité et l'échange entre toutes les générations, lors des matchs séniors et également à l'occasion des plateaux des enfants, perdurent.

Le succès est tel que les séniors pensent déjà à créer une équipe réserve pour la saison prochaine en accueillant les joueurs en début de cette année. Merci à tous ceux qui œuvrent avec bienveillance et dans un esprit de partage. Ils permettent au club de vivre dans un bel esprit de famille.

Bonne année.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2019

Renforcement réseau électrique

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de faire réaliser les travaux de renforcement du réseau électrique alimentant le quartier de Darnas à Amplaing. Ils seront inscrits au programme d'électrification 2020 du SDE09 (syndicat départemental d'électrification de l'Ariège). Montant des travaux estimé à 41 000 €.

Indemnités allouées au comptable du trésor

Madame le Maire expose à l'assemblée que le comptable du trésor peut percevoir des indemnités de conseil et préparation des documents. Le montant de ces indemnités s'élèverait pour l'année 2019 à 342;99 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Acquisition parcellaire

Pour sécuriser et aménager les accès du chemin de traverse Mercus-Jarnat, le conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire décide à l'unanimité de faire l'acquisition de 2 parcelles :

- 2147 d'une surface de 10 m²,
- 2148 d'une surface de 23 m².

Logement communal

Madame le Maire rappelle que le logement communal situé 33 avenue H. Marrot à Mercus (ancien cabinet médical) est inoccupé depuis l'ouverture de la maison de santé. Elle précise qu'il pourrait abriter un commerce, et propose à l'assemblée de fixer le montant de la location à 280 € mensuel à compter du 1^{er} novembre 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Plan de Prévention des Risques

Madame le Maire expose que les services de la Préfecture ont présenté le Plan de Prévention des Risques Naturels communal dans notre commune (PPRN) le 25 septembre 2019 concernant la protection des biens et des personnes. Un cabinet d'expert va procéder à un audit sur site afin de rechercher des événements survenus sur la commune et d'établir un diagnostic qui

permettra de réaliser le PPRN (repérage des zones à risques, définition des moyens de prévention,...).

Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation du PPRN et à son périmètre.

Chemin communal à Amplaing

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide de procéder à une enquête publique concernant le déclassement d'une partie de chemin rural situé à Amplaing.

Questions diverses

- Madame le Maire propose au conseil municipal que la commune soutienne les actions de l'association France Alzheimer et devienne partenaire. Approuvé à l'unanimité;
- Madame le Maire rappelle que :
 - Une cérémonie est organisée pour fêter les 10 ans de la crèche.
- Germain FLORÈS, adjoint, fait le point sur les travaux :
 - Clôture et allées du cimetière à Mercus : en cours.
 - Commencement des travaux de la place d'Amplaing.
 - Suite à un acte de vandalisme, un cadenas a été installé sur le coffret électrique alimentant l'éclairage public.
 - Remplacement de 4 radiateurs électriques défectueux à l'église d'Amplaing.
 - Nécessité d'informer le SMECTOM lorsque les particuliers doivent évacuer de grosses quantités de déchets verts.
- Germain RAMIREZ, conseiller délégué, précise que la fête de Noël des enfants des écoles aura lieu le jeudi 19 décembre 2019.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2019

Achat de terrain à Mercus

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération, ce dernier avait pris la décision d'acquérir deux parcelles cadastrées 1127 et 1951. Un acte administratif avait été rédigé à cet effet. Les problèmes de succession rencontrés par les vendeurs, imposent un acte notarié.

Cession de parcelle à Amplaing

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la rédaction de la délibération du 01/12/2011. Il convient d'apporter une modification dans l'acte d'échange et de préciser que les parcelles concernées portent les numéros D 2924 et D 2925. Adopté à l'unanimité

Comptabilité

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité qu'une décision modificative sera réalisée sur le budget principal.

Travaux voirie

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de demander une aide financière à l'Etat dans le cadre de la DETR, pour la réalisation des travaux de voirie 2020. Elle précise que depuis 2 ans la commune signe une convention de mandat avec la communauté des communes afin de bénéficier d'une subvention intercommunale plus avantageuse. Elle propose que cette convention soit renouvelée pour 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Travaux

Germain FLORÈS, adjoint délégué aux travaux fait le point sur les travaux :

- Aucun retard constaté dans l'avancement des travaux concernant l'aménagement de la place d'Amplaing.
- Destruction de 2 essaims de frelons situés sur le domaine public.
- Enlèvement de 2 poteaux électriques à Garabet.
- Le grillage de la clôture au cimetière de Mercus a été installé.

Vie scolaire et périscolaire

Germain RAMIREZ, conseiller délégué, fait le compte rendu des conseils d'école :

- 113 élèves fréquentent les 2 écoles.
- Une simulation "attentat" a été réalisée sur l'école de Mercus.
- Une alerte incendie va être effectuée sans en



avertir au préalable les enseignants.

- Une simulation "évacuation du bus" sera mise en place prochainement.
- Le repas d'Halloween servi au restaurant scolaire a été particulièrement apprécié.

Questions diverses

- Madame le Maire informe
 - La fête de Noël des enfants de l'école aura lieu le jeudi 19 décembre et le repas à la cantine le vendredi 20 décembre à midi. Le Noël des séniors se déroulera le samedi 7 décembre 2019.
 - Suite à la décision du conseil municipal de déclasser un chemin rural à Amplaing, il y a lieu de procéder à une enquête publique. Elle se déroulera du 4 décembre au 19 décembre 2019.
 - Un propriétaire d'Amplaing souhaite acquérir une petite ruelle afin de relier son jardin à sa propriété.
 - Elle donne lecture d'un courrier adressé par un administré de Garrabet concernant les problèmes liés au stationnement et la vitesse excessive dans la traverse du village.
 - Elle fait part au conseil municipal d'une réclamation concernant l'usage d'un chemin dans le village de Mercus. Ce chemin est emprunté par des cyclistes qui roulent à vive allure. Ce

qui présente un danger pour les riverains. Une étude sera faite afin de remédier à cette situation tout en permettant à un usager de circuler sur ledit chemin avec son tracteur.

- Elle propose que le contrat de travail d'un employé du restaurant scolaire soit prolongé.
- Elle précise qu'il y a obligation de proposer un repas végétarien par semaine à la cantine.
- Elle fait part d'une réclamation concernant le bruit généré par la pompe à chaleur de la maison de santé. Des mesures doivent être prises. Une entreprise propose de réaliser une étude : montant du devis trop élevé.

Espaces propretés

Madame le Maire précise que de nombreuses réclamations émanant des administrés font état des incivilités qui font ressembler les "espaces propreté" à des dépotoirs. Les jours de ramassage et les bonnes pratiques seront rappelés dans un prochain bulletin municipal.

- J. François FONQUERGNE, adjoint fait part de la demande d'un administré. Vivant dans une forte précarité, il sollicite l'aide du CCAS.
- Roseline RIU, adjointe déléguée aux associations, fait le compte rendu de l'assemblée générale "Pétanque Mercusienne". Madame Ghislaine

Conte assure désormais la présidence.

- Auguste PEREIRA, conseiller municipal, signale que la borne incendie située chemin du communal à Amplaing subit souvent des dommages par manque de visibilité.

Approuvé à l'unanimité

2020

Bonne
Année

Animations

DIMANCHE 26 JANVIER 2020
LOTO DES ÉCOLES A 14 H 30
(APEEMGA)

SAMEDI 7 MARS 2020
LOTO DES AMIS DU SERBEL
A 21 H

DU 4 AU 19 AVRIL 2020
TOURNOI DE TENNIS

Etat Civil

DÉCÈS

09 octobre 2019
Georgette SOROLLA

28 octobre 2019
André PAILLOLE

16 novembre 2019
Simone CARBONNE

20 décembre 2019
Joseph Roland MAURY
titulaire des insignes
de la Légion d'Honneur
depuis 2015

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*